

CONVENTION BILATÉRALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE TRIENNALE TYPE I

Entre les soussignées :

1. **FORPRODIS SASU - EFCformation**, domiciliée 23 rue Lortet, CS 30505, 69365 LYON CEDEX 07, déclarée auprès de la Préfecture de Région sous le numéro d'activité 82 69 132 38 69 - N° SIRET 414 371 732 000 93 - Centre de formation détenteur de la certification OPQF – Certification de qualification référencée sur la 1^{ère} liste du CNEFOP comme satisfaisant au décret du 30/06/2015 par décision du 07 juin 2016.

et

2. **SOCIETE X**, domiciliée _____, ci-après désignée "l'entreprise",

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente et de l'article R6331-1.

Article 1 : Objet de la convention

En exécution de la présente convention, l'EFCformation organise au profit de **Madame / Monsieur X**, la formation de "**Titre de la formation**"

Durée de la formation :	X mois
Nombre de séries d'étude :	X séries
Nombre d'heures :	X heures

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

La formation dispensée par l'EFCformation est un enseignement à distance.

Les actions envisagées entrent dans l'une ou l'autre des catégories prévues à l'article L.6313-1 du Code du travail : prévention, adaptation, promotion professionnelle, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

L'action de formation est définie par une annexe qui indique son objet, son programme, sa durée découpée en séries, la liste des documents d'enseignement et des fournitures techniques mises en œuvre.

Par la présente convention, l'EFCformation s'engage à :

- fournir à **Madame / Monsieur X** les outils et documents nécessaires aux études, consistant en des supports de cours papier et numérique, manuels et logiciels correspondant au programme, et ceci de façon progressive par séries ;
- mettre à disposition une plateforme interactive avec un espace élève personnalisé permettant à l'élève de télécharger ses cours numériques, correspondre avec ses professeurs et les différents services de l'école...

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation (suite)

- retourner les devoirs corrigés accompagnés de corrigés-type et, plus généralement, tous les travaux de **Madame / Monsieur X** faisant l'objet d'une évaluation pédagogique.
- mettre à la disposition de **Madame / Monsieur X** un tuteur ainsi qu'un corps professoral Diplômé d'Etat chargé de l'accompagner, de l'aider, de répondre à ses questions, d'assurer les conseils et recommandations nécessaires à son étude.
- corriger, annoter et apprécier les devoirs par une note sur 20 et adresser à **Madame / Monsieur X** un relevé de notes et/ou un bilan de travail à sa demande.
- Délivrer à **Madame / Monsieur X** un certificat de fin de formation reprenant l'action de formation suivie, sa durée, son aboutissement ainsi que les compétences acquises.

Article 3 : Dispositions financières

3-1 Obligations de l'entreprise signataire

L'entreprise s'engage à verser à **l'EFCformation** une somme correspondant au montant de **X € HT** soit **X € TTC**.

Échéancier de règlement :

Souscription : X € HT soit **X € TTC**

Le montant est imputable au titre de la participation de l'année X

Solde à 45 jours : X € HT soit **X € TTC**

Le montant est imputable au titre de la participation de l'année 2020

3-2 Obligations de l'EFCformation

En contrepartie des versements reçus, **l'EFCformation** s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention et à fournir tous les documents et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation.

Article 4 : Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter du **00/00/0000**, pour s'achever au plus tard le **00/00/0000**.

Les actions de formation doivent se dérouler pendant la période de validité de la convention indiquée ci-dessus.

Article 5 : Résiliation de la convention

- 1- Si avant le terme des trois premiers mois suivant la signature de cette convention, **Madame / Monsieur X** manifestait son intention d'abandonner la formation, **l'entreprise** en informerait **l'EFCformation** par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente convention serait résiliée en application des conditions de l'article L444-8 du Code de l'éducation repris sur le contrat individuel d'enseignement annexé à la présente convention. Si, par suite d'un cas de force majeure dûment justifié (au sens de l'article 1148 du Code civil), **Madame / Monsieur X** ne pouvait suivre l'action de formation souscrite, **l'entreprise** en informerait **l'EFCformation** par lettre recommandée avec accusé de réception en précisant les motifs appuyés des justificatifs nécessaires.

- 2- En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, du fait du salarié ou de l'employeur, quelles qu'en soient les raisons autres que celles de l'alinéa 1 ci-dessus, et quelle que soit la partie qui l'ait initié, l'employeur financeur de la formation sera tenu d'exécuter la totalité des dispositions financières de l'article 3-1 de la présente convention, y compris en cas de rupture ou de suspension du contrat de travail du salarié pendant la durée de validité de ladite convention.

Article 6 : Cession ou Cessation d'activité.

Toute cession ou cessation d'activité de **l'entreprise** signataire qui interviendrait avant la fin de la période de validité de la présente convention devra être signalée immédiatement à **l'EFCformation**. Celle-ci procéderait alors à la résolution anticipée de la convention afin de permettre à **l'entreprise** de répondre aux dispositions de l'article L951-12 du Code du travail.

Article 7 : Différends éventuels

En cas de litige, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable.

A défaut de solution amiable, les instances compétentes pourront être saisies par l'une ou l'autre des parties.

Fait à Lyon en 2 exemplaires, le 00/00/0000..

Pour l'entreprise,

(Nom et qualité du signataire)

(Signature et cachet)

Pour l'EFCformation

J. SCHWERTZIG

Directeur Général